



Services pour enfants

Guide des services
du gouvernement du Canada
pour les enfants et leurs familles



Canada 

Pour en savoir davantage sur les services mentionnés dans ce guide et d'autres encore, communiquez avec :

- * Le service téléphonique sans frais du gouvernement du Canada : 1 800 O-Canada (1 800 622-6232). Un agent d'information vous répondra dans la langue officielle de votre choix, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, heure de l'Est. Si vous êtes malentendant ou malparlant, vous pouvez vous servir du numéro Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735.
- * Le site Web du gouvernement du Canada (canada.gc.ca). Vous pouvez avoir accès à la version électronique du présent guide sur ce site, qui renferme des liens directs vers les programmes offerts. Il est également possible de trouver le programme que vous désirez en inscrivant son nom complet dans le moteur de recherche de ce site. Si vous n'avez pas accès à Internet à la maison, composez le 1 800 O-Canada pour savoir où il existe un tel service sans frais dans votre localité.
- * Les centres d'accès Service Canada dans diverses collectivités du pays où vous pouvez obtenir en personne des renseignements et des publications, et accéder aux sites Web du gouvernement. Un agent de Service Canada vous aidera à trouver ce dont vous avez besoin. Pour savoir s'il y a un tel centre dans votre région, composez le 1 800 O-Canada ou consultez le site Web www.servicecanada.gc.ca en cliquant sur « En personne », ensuite sur votre province ou territoire de la carte du Canada.

Il est également possible de consulter les publications mentionnées dans ce guide dans la plupart des bibliothèques au Canada. Pour trouver la bibliothèque la plus près de chez vous, consultez le site Web <http://publications.tpsgc.gc.ca/depolib-f.html>

On peut également obtenir le présent guide en gros caractères, sur cassette audio, en braille ou sur disquette d'ordinateur. Vous n'avez qu'à téléphoner au 1 800 O-Canada.

INTRODUCTION

Nos enfants sont notre avenir. Nous devons leur assurer les conditions nécessaires pour jouir d'une vie heureuse, saine et productive. Si vous êtes un parent ou un fournisseur de soins, vous pouvez obtenir du gouvernement du Canada nombre de services qui pourraient vous aider. Nous mettons à votre disposition des renseignements utiles et fiables sur la santé, la sécurité et la nutrition de l'enfant. Les divers ministères et organismes fédéraux fournissent bon nombre de ressources éducatives pour l'apprentissage de l'enfant et ses travaux scolaires. Toute la famille trouvera des activités intéressantes et amusantes à faire dans les musées et parcs nationaux du Canada. Des mesures et des avantages fiscaux permettent de faire face aux dépenses familiales, et il existe des programmes d'aide à l'éducation postsecondaire. Nous offrons également des services qui répondent aux besoins spéciaux de votre enfant ou de votre famille. Le présent guide peut vous aider à trouver les services qui sont à votre disposition et à vous renseigner à leur sujet.

COMMENT SE SERVIR DE CE GUIDE

La matière du présent guide vise à couvrir les principaux intérêts des parents et autres fournisseurs de soins, ainsi que les besoins de base des enfants. Tous les programmes sont en **CARACTÈRES GRAS**, et les brochures et dépliants en *italiques*. Chaque inscription présente un site Web qui permet d'avoir accès aux services offerts et d'obtenir des exemplaires des publications mentionnées. On y trouvera également un numéro de téléphone sans frais lorsqu'un tel service existe. S'il n'y a pas de numéro sans frais, composez le 1 800 O-Canada. Un agent d'information répondra à votre appel du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, heure de l'Est.

N° de catalogue PF4-9/2001

ISBN 0-662-65590-7

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

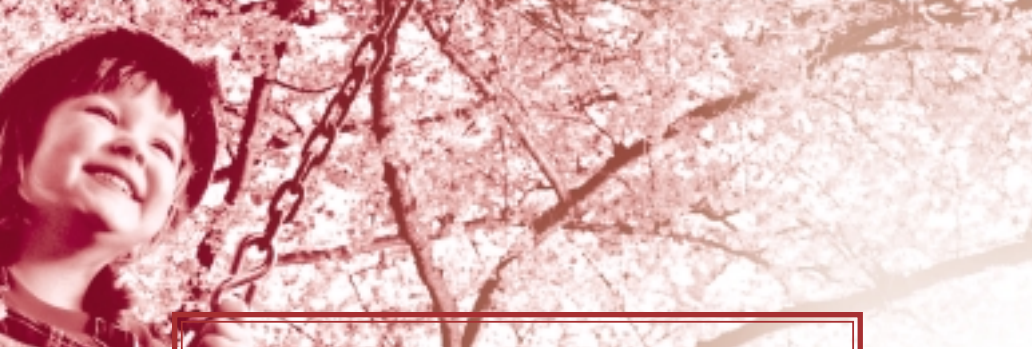


TABLE DES MATIÈRES

Se préparer au rôle de parent	5
La prestation fiscale canadienne pour enfants et autres mesures et avantages fiscaux	6
La sécurité des enfants	9
La nutrition et les soins de santé de l'enfant	12
Apprentissage, activités éducatives et projets scolaires	14
La planification des études postsecondaires	18
Programmes d'emploi pour les jeunes	19
Services destinés aux familles autochtones ayant des enfants	21
Soutien aux familles ayant des besoins spéciaux	24
Services et information destinés aux familles d'immigrants ayant des enfants	26
Sports, loisirs et voyages	28
Publications clés	32

**Pour de plus amples renseignements sur les services
du gouvernement du Canada :**

1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)

canada.gc.ca
Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735

SE PRÉPARER AU RÔLE DE PARENT



Le gouvernement du Canada a prolongé les PRESTATIONS DE MATERNITÉ ET LES PRESTATIONS PARENTALES DE L'ASSURANCE-EMPLOI jusqu'à un maximum d'un an. Les parents qui ont adopté ou eu un enfant le 31 décembre 2000 ou après peuvent être admissibles à ces prestations améliorées. De plus, le nombre d'heures d'emploi assurables donnant droit aux nouvelles prestations a été réduit, passant de 700 à 600. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web www.hrhc-drhc.gc.ca/ae-ei et cliquez sur « Genres de prestations » ou composez le 1 800 O-Canada pour obtenir un exemplaire du dépliant *Assurance-emploi : Nouvelles prestations de maternité, parentales et de maladie*.

Le SYNDROME D'ALCOOLISME FŒTAL (SAF) est une des plus sérieuses anomalies congénitales qui peut être prévenue chez les enfants canadiens. Pour en savoir davantage sur le SAF et les troubles connexes, consultez le site Web www.santecanada.ca/saf ou composez le 1 800 O-Canada.

En vertu de la *Loi sur l'immigration*, UN ENFANT NÉ À L'ÉTRANGER peut être adopté à l'étranger aussi bien qu'au Canada. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web www.cic.gc.ca de Citoyenneté et Immigration Canada (cliquez sur « Immigrants » dans le menu de gauche, puis sur « Immigrer au Canada » et finalement sur « Adoption internationale »). Ou encore, composez le 1 800 O-Canada pour obtenir la brochure *Processus d'immigration en adoption internationale*.

Le PROGRAMME CONCERNANT LES AIDES FAMILIAUX RÉSIDANTS permet de faire venir au Canada, à titre temporaire, des travailleurs pour dispenser des soins aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées, lorsqu'il n'y a personne au pays pour occuper des postes dans ce domaine. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web www.cic.gc.ca et cliquez sur « Visiteurs » dans le menu de gauche, puis sur « Travailler temporairement au Canada » ou communiquez avec le télécentre de Citoyenneté et Immigration Canada le plus près de chez vous (voir les numéros de téléphone à la page 26).

Les LIGNES DIRECTRICES SUR LES PENSIONS ALIMENTAIRES POUR ENFANTS permettent d'établir, selon le revenu, le nombre d'enfants en cause et la province ou territoire de résidence des parents, le montant de base que le parent concerné doit payer. Composez le 1 888 373-2222 pour des renseignements ou consultez le site Web www.canada.justice.gc.ca (cliquez sur « Programmes et services », puis sur « Pensions alimentaires pour enfants »).



LA PRESTATION FISCALE CANADIENNE POUR ENFANTS ET AUTRES MESURES ET AVANTAGES FISCAUX

La PRESTATION FISCALE CANADIENNE POUR ENFANTS (PFCE) est un montant mensuel non imposable calculé en fonction du revenu familial qu'une famille peut recevoir pour l'aider à subvenir aux besoins de ses enfants âgés de moins de 18 ans. Pour en savoir plus, composez le 1 800 387-1194. Pour obtenir la brochure intitulée *Votre prestation fiscale canadienne pour enfants*, composez le 1 800 959-3376. Vous pouvez aussi télécharger ce document à partir du site Web www.adrc.gc.ca/prestations

La prestation fiscale canadienne pour enfants comprend la contribution du gouvernement du Canada à la PRESTATION NATIONALE POUR ENFANTS (PNE). Dans le cadre de la PNE, le gouvernement du Canada collabore avec ses partenaires provinciaux et territoriaux, et avec les Premières nations, pour prévenir et alléger la pauvreté des enfants, et s'assurer qu'il sera toujours plus profitable aux familles de travailler. Tandis que le gouvernement du Canada investit dans la PNE en augmentant les prestations des familles à faible revenu avec enfants, les provinces, les territoires et les Premières nations injectent les économies réalisées et d'autres fonds dans des programmes, avantages et services supplémentaires. Pour en savoir plus, visitez le site Web www.unionsociale.gc.ca et cliquez sur « Prestation nationale pour enfants » dans le menu de gauche.

Le CRÉDIT POUR LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES/TAXE DE VENTE HARMONISÉE (TPS/TVH) est un montant trimestriel non imposable versé à des particuliers et à des familles à faible revenu ou à revenu modeste pour compenser, en partie ou en totalité, la TPS ou la TVH qu'ils ont payée. Ce montant est calculé en tenant compte de l'état civil, du nombre d'enfants à charge et du revenu familial. Pour en savoir plus, composez le 1 800 959-1954 ou visitez le site Web www.adrc.gc.ca/prestations

Le gouvernement du Canada offre un ÉVENTAIL DE MESURES FISCALES pour aider les familles canadiennes ayant des enfants. Lorsque vous produirez votre déclaration de revenus, assurez-vous de demander les crédits et les montants auxquels vous avez droit. Voici les divers avantages offerts en ce qui a trait aux enfants et les formulaires nécessaires pour les obtenir :

- * **FRAIS DE GARDE D'ENFANTS** : Vous ou votre époux, épouse ou conjoint de fait avez peut-être payé des frais pour la garde de vos enfants afin de gagner un revenu, fréquenter un établissement d'enseignement ou faire de la recherche pendant l'année. Ces frais sont peut-être déductibles dans votre déclaration de revenus (formulaire T778, Déductions pour frais de garde d'enfants).
- * **ÉQUIVALENT DU MONTANT POUR CONJOINT** : Si vous êtes célibataire, divorcé, séparé ou veuf et que vous subvenez aux besoins d'un enfant, vous pouvez peut-être demander l'équivalent du montant pour conjoint dans votre déclaration de revenus.
- * **MONTANT POUR PERSONNES À CHARGE ÂGÉES DE 18 ANS OU PLUS ET AYANT UNE DÉFICIENCE** : Si votre enfant ou petit-enfant (y compris celui de votre époux, épouse ou conjoint de fait) est âgé de 18 ans ou plus et a une déficience mentale ou physique, vous pouvez peut-être demander ce montant dans votre déclaration de revenus.
- * **MONTANT POUR AIDANTS NATURELS** : Vous pouvez peut-être demander ce montant si, à un moment de l'année, vous avez tenu un logement où vous habitez avec un enfant ou un petit-enfant, âgé de 18 ans ou plus, qui était à votre charge en raison d'une déficience mentale ou physique.

- * **MONTANT POUR PERSONNES HANDICAPÉES TRANSFÉRÉ D'UNE PERSONNE À CHARGE AUTRE QUE VOTRE CONJOINT :** Vous pouvez peut-être demander la totalité ou une partie du montant pour personnes handicapées auquel la personne à votre charge a droit (formulaire T2201, Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées).
- * **FRAIS DE SCOLARITÉ ET MONTANT RELATIF AUX ÉTUDES TRANSFÉRÉS D'UN ENFANT :** Un étudiant qui n'utilise qu'une partie de ses frais de scolarité ou de son montant relatif aux études pour l'année afin de réduire son impôt fédéral à zéro peut vous transférer la partie inutilisée de ces montants si vous êtes l'un de ses parents ou grands-parents (formulaire T2202, Certificat pour le montant relatif aux études, ou le formulaire T2202A, Certificat pour les frais de scolarité et le montant relatif aux études).
- * **FRAIS MÉDICAUX :** Vous pouvez peut-être demander un montant pour les frais médicaux admissibles que vous ou votre époux, épouse ou conjoint de fait avez payés pour votre enfant ou petit-enfant ou celui de votre époux, épouse ou conjoint de fait qui était à votre charge. Si les soins médicaux ne se donnaient pas dans votre localité, vous pouvez peut-être demander un montant pour les frais de déplacement que vous avez dû engager pour obtenir le traitement ailleurs.

Pour obtenir l'un de ces formulaires, consultez le site Web www.adrc.gc.ca/formspubs/menu-f.html ou composez le 1 800 959-3376. Le site Web des prestations pour enfants et familles (www.adrc.gc.ca/prestations) fournit également des renseignements sur des programmes tels que la prestation fiscale canadienne pour enfants et le crédit pour la TPS/TVH.

Si vous avez besoin d'aide pour demander les prestations, les crédits ou les montants auxquels vous avez droit, l'Agence des douanes et du revenu du Canada pourrait vous être utile :

- * **LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DE RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE (SERT) ET LE SERT EN DIRECT** peuvent vous aider à déterminer si vous êtes admissible à la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) ou au crédit pour la TPS/TVH. Composez le 1 800 267-6999 ou consultez le site Web www.adrc.gc.ca/sert

- * Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration de revenus, mais n'avez pas les moyens de vous permettre ce service, le **PROGRAMME COMMUNAUTAIRE DES BÉNÉVOLES EN MATIÈRE D'IMPÔT** pourrait vous être utile. Des bénévoles spécialement formés vous aideront, sans frais, à remplir votre déclaration. Téléphonez au 1 800 959-7383 ou consultez le site Web www.adrc.gc.ca/benevole
- * Des représentants répondront aussi à vos **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** au 1 800 959-7383. Vous pouvez également les consulter en vous rendant à l'un des bureaux des services fiscaux du pays. Les adresses et numéros de téléphone des bureaux des services fiscaux sont indiqués dans la section de l'annuaire téléphonique réservée au gouvernement du Canada, ou sur le site Web www.adrc.gc.ca/joindre

De plus, les personnes ayant une déficience visuelle peuvent obtenir des renseignements sur les services offerts par l'Agence des douanes et du revenu du Canada, et commander des publications en braille, en gros caractères, sur cassette audio ou sur disquette d'ordinateur. Composez le 1 800 267-1267 du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 17 h, heure de l'Est.

LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

L'INFORMATION AU CONSOMMATEUR concernant la sécurité de votre enfant est offerte en direct sur la Passerelle d'information pour le consommateur canadien au www.infoconsommation.ca

Le site procure aux consommateurs des renseignements fiables provenant de plus de 35 ministères et organismes du gouvernement du Canada.



Les parents peuvent y trouver des renseignements sur toute une gamme de sujets, par exemple sur la façon d'acheter un lit d'occasion pour bébé ou encore, sur les cotes de violence des émissions de télévision.

La vidéo *En voiture 1-2-3-4* et le livret d'accompagnement *Protégeons nos enfants* renseignent les parents sur le choix et l'installation des DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS. Pour obtenir cette documentation gratuite, composez sans frais le 1 800 333-0371 ou demandez-la en vous rendant sur le site Web www.tc.gc.ca et en cliquant sur « Sécurité des enfants » (menu de gauche).

Pour obtenir des renseignements sur la façon de RENDRE LE FOYER PLUS SÉCURITAIRE POUR VOS ENFANTS, consultez le site Web www.hc-sc.gc.ca (cliquez sur « Sécurité » sous « Recherche rapide », puis sur « Environnements sécuritaires et favorables pour enfants »). Sous « L'environnement aménagé », vous trouverez des ressources utiles, notamment le guide *Votre enfant est-il en sécurité?* Vous pouvez également commander cette publication en composant le 1 800 O-Canada.

Les documents d'information *Aires de jeux pour enfants d'âge préscolaire* et *Aménagements pour le jeu des enfants d'âge scolaire (6-14 ans)* offrent des directives sur la façon d'aménager des AIRES DE JEU EXTÉRIEURES SÉCURITAIRES pour les enfants. Vous pouvez les obtenir moyennant la somme de 21,95 \$ chacun. Pour commander des exemplaires, visitez le site Web www.cmhc-schl.gc.ca et cliquez sur « Bureau de commandes » ou composez le 1 800 668-2642.

Le SYNDROME DE MORT SUBITE DU NOURRISSON (SMSN), qu'on appelle parfois la mort au berceau, désigne la mort soudaine et inattendue d'un enfant âgé de moins d'un an qui était apparemment en parfaite santé. Pour obtenir des renseignements sur la façon de réduire le SMSN, consultez le site Web www.dodo-sur-le-dos.com ou composez le 1 800 O-Canada pour obtenir un exemplaire de la brochure *Dodo sur le dos*.

ALERTE À L'ALLERGIE ! est un service en direct qui offre des mises en garde concernant des rappels d'aliments qui peuvent vous aider à protéger votre famille contre les allergies alimentaires. Pour vous y abonner, visitez le site Web www.inspection.gc.ca et cliquez sur « Rappels des aliments ».

En s'initiant tôt à la SALUBRITÉ DES ALIMENTS, les enfants acquerront des techniques de manipulation des aliments qu'ils appliqueront la vie durant. L'Agence canadienne d'inspection des aliments soutient des programmes qui visent à aider les enfants à bien manipuler les aliments. Pour vous procurer ces ressources d'apprentissage, consultez le site Web www.inspection.gc.ca et cliquez sur « Sites connexes » (menu de gauche), puis défilez à « Partenaires » et cliquez sur « Partenariat canadien pour la salubrité des aliments ».

NOS ENFANTS DISPARUS est l'un des nombreux programmes qui visent la protection des enfants. À la frontière, les agents d'immigration et les inspecteurs des douanes utilisent des profils et des indicateurs pour intercepter et retrouver des enfants disparus ou enlevés. Depuis sa création par le gouvernement du Canada il y a quinze ans, le Bureau d'enregistrement des enfants disparus (GRC) a participé à plus de 6 000 cas. Consultez le site Web www.nosenfantsdisparus.ca pour en savoir plus ou composez le 1 877 318-3576.

Les ENLÈVEMENTS D'ENFANTS engendrent des problèmes encore plus complexes lorsqu'ils impliquent d'autres pays. Dans ces circonstances, les parents ont intérêt à collaborer de près avec les agents gouvernementaux pour améliorer les chances de récupérer leur enfant. Pour plus de renseignements ou pour commander la publication *Enlèvements internationaux d'enfants : Guide à l'intention des parents*, visitez le site Web www.voyage.gc.ca ou composez le 1 800 267-8376.

La STRATÉGIE CANADIENNE POUR PROMOUVOIR L'UTILISATION SÉCURITAIRE, PRUDENTE ET RESPONSABLE D'INTERNET met à la disposition des familles du Canada des outils, des renseignements et des ressources pour naviguer sur Internet en toute sécurité. Vous pouvez télécharger la publication *Le contenu illégal et offensant diffusé dans Internet* sur le site Web www.brancher.gc.ca/cyberaverti ou demander un exemplaire en composant le 1 800 O-Canada.

Pour obtenir des renseignements au sujet des NOUVELLES RÈGLES DE SÉCURITÉ NAUTIQUE en vigueur et un permis pour embarcations de plaisance pour vous et vos enfants, consultez le *Guide de sécurité nautique* sur le site Web www.ccg-gcc.gc.ca/obs-bsn ou composez le 1 800 267-6687.

En prévoyant des mesures d'urgence en cas d'inondations, de tornades, de déversements toxiques et de pannes d'électricité, par exemple, vous pouvez réduire l'impact de tels sinistres sur votre famille. Il est possible d'obtenir de l'information sur les **MESURES D'URGENCE** sur le site Web www.bpiepc-ocipep.gc.ca. Vous y trouverez également de nouveaux produits de sensibilisation à la préparation aux urgences et des activités à l'intention des jeunes. Vous pouvez également obtenir ce matériel en composant le 1 800 830-3118.



LA NUTRITION ET LES SOINS DE SANTÉ DE L'ENFANT

Le *Carnet de santé de l'enfant* est une brochure très pratique qui vous permet de consigner tous **LES RENSEIGNEMENTS**

IMPORTANTES CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENFANT, y compris ses examens médicaux, son poids et ses vaccins. Pour le commander, composez le 1 800 O-Canada ou consultez le site Web www.santecanada.ca/cse

Saviez-vous que près de 80 p. 100 des mères optent pour l'**ALLAITEMENT MATERNEL** aujourd'hui? Pour obtenir d'autres renseignements sur l'allaitement maternel, y compris des exemplaires de *10 Bonnes raisons pour allaiter* et *10 Précieux conseils pour allaiter avec succès*, composez le 1 800 O-Canada ou consultez le site Web www.hc-sc.gc.ca/enfance-jeunesse et cliquez sur « Allaitement maternel » dans l'explorateur du site au bas de la page.

Le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement* vous offre des lignes directrices pratiques pour vous et votre famille que vous pouvez utiliser tous les jours afin de vous aider à faire des **CHOIX POUR MANGER SAINEMENT**. Pour obtenir des exemplaires de ce guide, composez le 1 800 O-Canada ou visitez le site Web www.hc-sc.gc.ca et cliquez sur « Aliments et nutrition » dans le menu de gauche sous « Recherche rapide ».

Le Guide d'assainissement de l'air : Comment cerner et régler les problèmes de qualité de l'air de votre habitation contient de l'information importante qui vise à protéger les enfants ou autres membres de la famille atteints D'ASTHME, D'ALLERGIES OU DE MALADIES RESPIRATOIRES OU QUI SONT SENSIBLES AUX POLLUANTS ENVIRONNEMENTAUX. Ce guide comprend également un plan d'action personnel. Pour commander un exemplaire (5,95 \$), consultez le site Web www.cmhc-schl.gc.ca et cliquez sur « Bureau de commandes » ou composez le 1 800 668-2642.

Le Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine a pour but d'aider tant les parents que les enfants à intégrer L'ACTIVITÉ PHYSIQUE dans leur vie quotidienne afin d'être en meilleure santé, de prévenir les maladies et de jouir au maximum de la vie. Pour commander un exemplaire, composez le numéro sans frais 1 888 334-9769 ou consultez le site Web www.hc-sc.gc.ca/hppb/guideap

Le programme **UNE VIE 100 FUMER** fournit aux adolescents qui fument les moyens dont ils ont besoin pour cesser de fumer. Le site Web www.vie100fumer.com donne des conseils pratiques, encourageants et réalistes, tout en reconnaissant les difficultés associées à l'abandon du tabac.

Les **CENTRES D'EXCELLENCE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS** visent à mieux nous faire comprendre les besoins liés à la santé physique et mentale des enfants ainsi que les facteurs essentiels à leur développement normal. Les centres se concentrent sur des aspects particuliers de la santé de l'enfant et fournissent des renseignements fondés sur la recherche. Pour en apprendre davantage, consultez le site Web www.hc-sc.gc.ca/centres ou composez le 1 800 815-8979.

**Pour de plus amples renseignements sur les services
du gouvernement du Canada :**

1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)

canada.gc.ca
Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735



APPRENTISSAGE, ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET PROJETS SCOLAIRES

ÉCHANGES CANADA permet aux jeunes Canadiens et Canadiennes de créer des liens les uns avec les autres et de découvrir la diversité des communautés, des langues et des cultures du Canada. Ce programme offre à des groupes de jeunes les moyens nécessaires de se retrouver ensemble et encourage les participants à inviter leurs nouvelles connaissances à se rendre dans leur collectivité. Pour plus de renseignements, visitez le site Web www.echanges.gc.ca ou composez le 1 800 O-Canada.

Le site Web de **RESCOL** constitue une précieuse ressource pour les parents et les élèves qui sont à la recherche de renseignements précis et à jour en vue de travaux scolaires. Pour accéder à plus de 5 000 ressources pédagogiques en ligne, visitez Rescol sur le site Web www.rescol.ca ou composez le 1 800 268-6608.

Un autre trésor d'information à l'intention des élèves : les **RESSOURCES ÉDUCATIVES DE STATISTIQUE CANADA** sur Internet. Cette source gratuite de données s'avérera précieuse pour les activités scolaires et les recherches personnelles. Explorez un large éventail de sujets portant sur le Canada : le territoire, la population, l'économie et la culture, « Demandez l'aide d'un expert » ou testez vos connaissances sur le Canada avec le « Jeu-questionnaire » sur le site Web www.statcan.ca/francais/edu

Voulez-vous en savoir davantage sur le rôle du Canada dans le monde? Le site Web **LES CANADIENS DANS LE MONDE** a été créé pour aider les élèves à se renseigner sur les réalisations canadiennes dans divers domaines tels que les relations et la coopération internationales, les affaires, la culture et les sports. Allez sur le site Web www.dfait-maeci.gc.ca (cliquez sur « La culture, l'éducation et la jeunesse », défilez à « Jeunesse » et cliquez sur « Les Canadiens dans le monde »). Vous pouvez aussi visiter le site Web www.acdi-cida.gc.ca et cliquer sur « Zone jeunesse ».

Le programme **ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES** recueille et remet en état des ordinateurs reçus en dons des secteurs public et privé, et il les distribue gratuitement aux écoles et aux bibliothèques du Canada,

de manière à ce que les jeunes puissent acquérir des compétences et des connaissances en infotechnologie. Pour en savoir plus, consultez le site Web www.rescol.ca/cfs-ope ou téléphonez au 1 888 636-9899.

Les **SYMBOLES DU CANADA** sont importants pour notre identité en tant que Canadiens et Canadiennes. Pour vous renseigner davantage sur le drapeau national et autres symboles, consultez le site Web www.pch.gc.ca/ceremonial-symb

L'histoire de notre pays regorge de récits de personnes dont les réalisations remarquables ont contribué à améliorer les conditions de vie du Canada – voire du monde entier. Pour vous renseigner davantage sur les héros du Canada, consultez le www.pch.gc.ca/poh-sdh. Vous y trouverez de l'information sur le **SENTIER DE L'HÉROÏSME**, une série de parcours dans la capitale du Canada qui célèbrent nos héros.

Avez-vous déjà songé à voir le Canada à partir de l'espace? À dresser votre propre carte? À faire une tournée virtuelle dans l'Arctique? Le site Web **RNCHAT EN DIRECT** (www.rncan.gc.ca/edu) décrit une foule d'activités qui vous permettront de connaître divers aspects du Canada : géographie, forêts, minéraux, métaux, énergie, géologie, et plus encore.

Pour mieux connaître le patrimoine du Canada, aventurez-vous – en direct – dans ses **PARCS ET LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX** et dans ses **AIRES MARINES DE CONSERVATION**. Vous pouvez ainsi entreprendre vos aventures en explorant le www.parcscanada.gc.ca et trouver de l'information, entre autres, sur l'intégrité écologique et notre patrimoine commun.

Vous avez de la difficulté à trouver un bon livre canadien pour votre enfant? Composez le 1 877 896-9481 pour commander un exemplaire de *Lisez sur le sujet*, le guide annuel de la **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA** concernant la littérature canadienne pour la jeunesse. Il est aussi accessible sur le site Web www.nlc-bnc.ca/ruoi

Vous cherchez des façons d'encourager vos enfants à lire, à écrire et à créer? Communiquez avec l'**OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA** au 1 800 267-7710 pour un choix de vidéos destinées aux jeunes de tous âges ou visitez le site Web éducatif www.onf.ca/jeunesse où vous trouverez une gamme d'activités amusantes.

Vous rêvez de faire votre arbre généalogique? Vos enfants ont des travaux scolaires à faire sur la généalogie? Vous vous passionnez pour l'histoire du Canada? Les **ARCHIVES NATIONALES DU CANADA** sont là pour vous. Visitez le site Web www.archives.ca ou composez le 1 866 578-7777.

Rendez-vous au **CARREFOUR JEUNESSE**, à l'adresse www.ainc-inac.gc.ca/ks/francais/4000_f.html pour en savoir plus sur les Premières nations et les Inuits. Vous y découvrirez des renseignements à la fois historiques et contemporains, entendrez des langues autochtones, vous familiariserez avec des personnalités autochtones et ferez plein d'autres trouvailles. Les enseignants peuvent également commander de la documentation gratuite en faisant parvenir un message électronique à l'adresse suivante : cercleapprentissage@inac.gc.ca

L'Agence spatiale canadienne a conçu le site Web **ESPACE JEUNESSE** expressément pour les jeunes et les éducateurs. Visitez le site www.espace.gc.ca/espacejeunesse pour obtenir des renseignements sur le Canada dans l'espace, ainsi que sur les activités, les jeux, les possibilités d'apprentissage virtuel et les ressources pédagogiques.

Le **MUSÉE VIRTUEL DU CANADA** est la voie d'accès en direct qui permettra à votre famille d'explorer de nombreux musées canadiens. Renseignez-vous sur des centaines d'attractions partout au Canada, explorez des productions multimédias et des trésors de musées fascinants, prenez part à des jeux interactifs et explorez beaucoup d'autres ressources d'apprentissage en visitant le site Web www.museevirtuel.ca

Chaque année, les élèves des quatre coins du pays peuvent relever le **DÉFI DE L'AFFICHE DE LA FÊTE DU CANADA** en dessinant une affiche qui illustre leur fierté d'être Canadiens. L'œuvre gagnante deviendra l'affiche officielle pour la fête du Canada et le « Canada en fête! ». Les treize finalistes des provinces et territoires gagneront un voyage à Ottawa afin de participer aux activités spéciales de la fête du Canada sur la Colline parlementaire. La date limite des inscriptions est au mois de février de chaque année. Pour connaître les règles de participation et obtenir d'autres renseignements, communiquez avec le Comité des célébrations du Canada de votre province ou territoire. Vous pouvez également consulter le site Web Défi de l'affiche www.pch.gc.ca/affiche-poster ou encore composer le 1 800 O-Canada.

La **CAMPAGNE BIENVENUE CHEZ VOUS** invite les écoliers du primaire à composer des messages de bienvenue à des milliers de nouveaux arrivants au Canada. Pour obtenir plus de renseignements ou pour voir des exemples sur Internet, visitez le site Web www.cic.gc.ca de Citoyenneté et Immigration Canada (cliquez sur « Bienvenue chez vous » dans le menu de gauche « Liens rapides »).

CITZINE est un site Web interactif spécialement conçu pour les jeunes Canadiennes et Canadiens. Il contient une foule de renseignements sur la citoyenneté. Les jeunes y sont également invités à participer à un jeu-questionnaire qui leur permet de vérifier leurs connaissances du Canada. Visitez Citzine sur le site Web www.cic.gc.ca de Citoyenneté et Immigration Canada (cliquez sur « Citzine » dans le menu de gauche « Liens rapides »).

Si vous cherchez de la documentation pour enseigner aux enfants et aux jeunes l'**HISTOIRE MILITAIRE ET CELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA**, appelez Anciens Combattants Canada au 1 877 604-8469 ou consultez le site Web www.vac-acc.gc.ca/youth_f Vous y trouverez des ressources sur la participation du Canada chez nous et à l'étranger au cours de la Première et de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée.

Êtes-vous à la recherche d'une activité éducative en matière d'environnement? Inscrivez-vous aux **ATELIERS ÉDUCATIFS DE LA BIOSPHERE** sur le site Web www.biosphere.ec.gc.ca Les élèves du primaire et du secondaire peuvent devenir des gardiens de l'eau, du climat et de l'écosystème.

Vos adolescents peuvent-ils piloter un avion? faire de la voile? parachuter? Les nôtres le peuvent! **CADETS CANADA** offre aussi des sports d'équipe, des échanges internationaux et des emplois d'été. Vous voulez en savoir plus? Visitez le site Web www.cadets.ca ou appelez la ligne Info-jeunesse (1 800 935-5555).

**Pour de plus amples renseignements sur les services
du gouvernement du Canada :**

1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)

canada.gc.ca
Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735



LA PLANIFICATION DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

La **SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES (SCEE)** aide les

Canadiens et les Canadiennes à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants. Le gouvernement du Canada offre une subvention équivalant à 20 p. 100 du montant versé dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE), pour un maximum de 400 \$ par année, jusqu'à ce que l'enfant ait 17 ans. La subvention totale pourrait atteindre 7 200 \$ lorsque l'enfant sera prêt à entreprendre des études postsecondaires. Pour en savoir plus, consultez le site Web www.hrdc-drhc.gc.ca/scee ou composez le 1 888 276-3632.

Le **PROGRAMME CANADIEN DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS (PCPE)** aide chaque année plus de 350 000 étudiants de niveau postsecondaire à payer leurs études en leur accordant des prêts et en payant les intérêts de leurs prêts pendant qu'ils sont aux études. Il offre plusieurs possibilités de remboursement à ceux qui éprouvent des difficultés à rembourser leur prêt une fois qu'ils ont terminé leurs études. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le site Web www.cibletudes.ca et cliquez sur « Programme canadien de prêts aux étudiants ». Pour obtenir de l'information sur les prêts d'études collégiales ou universitaires, faites le 1 888 815-4514. Pour recevoir des renseignements sur les prêts d'études dans une école de métiers ou un établissement d'enseignement privé, faites le 1 866 587-7452.

Le **PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTÉ DE LANGUES** donne aux jeunes Canadiens et Canadiennes l'occasion d'apprendre le français ou l'anglais langue seconde ou, dans le cas des minorités francophones, de perfectionner leur langue maternelle. Les étudiants ayant au moins achevé la 11^e année (Secondaire V au Québec) peuvent suivre des cours d'immersion de cinq semaines en anglais ou en français dans des établissements reconnus. Pour plus de renseignements, consultez le site Web www.pch.gc.ca (cliquez sur « Programmes et politiques » dans le menu de gauche, puis sur « Langues officielles » et, enfin, sur « Programme de bourses d'été de langues ») ou appelez le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) au 1 877 866-4242.

Dans le monde d'aujourd'hui, la formation pour la vie est aussi importante que les compétences professionnelles. Le **COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA (CMR)** permet aux officiers des Forces canadiennes d'acquérir les habiletés professionnelles et personnelles nécessaires pour faire face aux défis particuliers de leur carrière. Pour plus de renseignements, consultez le site Web www.rmc.ca

En 1998, le gouvernement du Canada a lancé le programme des **BOURSES D'ÉTUDES CANADIENNES DU MILLÉNAIRE**, doté d'un fonds de 2,5 milliards de dollars, afin d'aider les Canadiens et les Canadiennes à poursuivre des études postsecondaires et à réduire leurs dettes d'études. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, organisme indépendant qui a pour mandat de gérer ce fonds et d'administrer les bourses, aide quelque 100 000 étudiants par année. Pour en savoir plus, visitez le site Web de la Fondation au www.millenniumscholarships.ca ou composez le 1 877 786-3999.

PROGRAMMES D'EMPLOI POUR LES JEUNES

La **STRATÉGIE EMPLOI JEUNESSE** du Canada offre aux jeunes la possibilité d'acquérir les compétences, les connaissances et l'expérience de travail dont ils ont besoin pour entreprendre une carrière prometteuse. La Stratégie vient aussi en aide aux employeurs qui embauchent des jeunes. Pour en savoir plus et commander un exemplaire de *Connexion jeunesse*, votre guide détaillé des programmes et services reliés à l'emploi du gouvernement du Canada à l'intention des jeunes, appelez la ligne Info-jeunesse (1 800 935-5555), consultez le site Web www.jeunesse.gc.ca ou communiquez avec le bureau de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) le plus près de chez vous.



Si votre enfant prévoit obtenir un diplôme universitaire, pensez au **PROGRAMME DE RECRUTEMENT POSTSECONDAIRE**. Ce programme mène à une foule de possibilités d'emplois et de

perfectionnement au sein de la fonction publique du Canada. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web www.emplois.gc.ca Pour obtenir le numéro de téléphone du bureau de la Commission de la fonction publique le plus près de chez vous, composez le 1 800 O-Canada.

Le PROGRAMME FÉDÉRAL D'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ÉTUDIANT permet aux étudiants et étudiantes à plein temps de niveau secondaire, collégial et universitaire d'être admissibles à plus de 8 000 emplois temporaires au sein du gouvernement du Canada tout au long de l'année. Ce programme leur permet d'acquérir une expérience de travail et de parfaire leur aptitude à l'emploi. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web www.emplois.gc.ca Pour obtenir le numéro de téléphone du bureau de la Commission de la fonction publique le plus près de chez vous, composez le 1 800 O-Canada.

Si votre enfant envisage de s'inscrire à un programme postsecondaire d'enseignement coopératif/de stages internes reconnu, pensez à un stage de travail parrainé par le PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF de la fonction publique du Canada. Les étudiants et étudiantes pourront acquérir une expérience de travail dans un domaine lié à leur champ d'études. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web www.emplois.gc.ca Pour obtenir le numéro de téléphone du bureau de la Commission de la fonction publique le plus près de chez vous, composez le 1 800 O-Canada.

Un EMPLOI A TEMPS PARTIEL COMME RÉSERVISTE peut offrir des perspectives enrichissantes aux jeunes de 17 ans ou plus, intéressés à acquérir une expérience précieuse, à développer leurs habiletés et à profiter d'une formation dans les Forces canadiennes, tout en étudiant ou en occupant un emploi courant. Pour en savoir plus sur les réserves dans les divers services des Forces canadiennes, composez le 1 800 856-8488 ou consultez les sites Web :

- * www.armee.mdn.ca/reserves
- * www.marine.mdn.ca (cliquez sur « Liens de la Marine », puis sur « QG Réserve navale »)
- * www.forceaerienne.mdn.ca (cliquez sur « Organisation » dans le menu de gauche, puis sur « La Réserve aérienne » dans le menu du haut)

Avez-vous 18 ans ou plus, et êtes-vous à la recherche d'un emploi à temps partiel auprès des Jeunes Cadets? Si oui, renseignez-vous sur les CADRES DES INSTRUCTEURS DE CADETS en consultant le site Web www.vcds.dnd.ca/cic

Le PROGRAMME DES RANGERS JUNIORS CANADIENS offre aux jeunes de 12 à 18 ans des localités isolées du Canada la possibilité de s'adonner à des activités enrichissantes dans un cadre structuré. Il respecte et favorise également la culture et le savoir-faire traditionnels des Autochtones. Le Programme offre des possibilités de développer des habiletés diverses de vie et de Rangers : navigation, sécurité et premiers soins, recherche et sauvetage. Pour en savoir plus, consultez le site Web www.rangers.mdn.ca ou appelez la ligne Info-jeunesse (1 800 935-5555).

Des CARRIÈRES DANS LES FORCES CANADIENNES, à temps plein ou à temps partiel, sont offertes aux citoyens canadiens qui auront au moins 17 ans avant le 1^{er} juillet de l'année d'enrôlement ou qui ont terminé leur 10^e année. Pour en savoir plus sur les perspectives de carrière dans les Forces canadiennes et sur l'emplacement du bureau de recrutement le plus près, consultez le site Web www.recrutement.dnd.ca ou composez le 1 800 856-8488.

SERVICES DESTINÉS AUX FAMILLES AUTOCHTONES AYANT DES ENFANTS

Le présent guide renferme des services généraux qui s'adressent à toutes les familles canadiennes, mais les services suivants ont été conçus particulièrement pour les familles autochtones. Vous trouverez d'autres renseignements en consultant le site Web www.autochtonesducanada.gc.ca qui assure un accès unique à des ressources, des contacts, de l'information, ainsi qu'à des services et programmes gouvernementaux relatifs aux Autochtones du Canada.



Le **PROGRAMME DE SERVICES DE GARDE D'ENFANTS POUR LES PREMIÈRES NATIONS ET LES INUITS** offre aux parents des Premières nations et des communautés inuites des services de garde abordables et de qualité. Il favorise également un développement sain chez les enfants, grâce à des services formels de garde qui reflètent les croyances et les valeurs des Premières nations et des Inuits. Pour plus de renseignements, consultez le site Web www.hrhc-drhc.gc.ca/bra et cliquez sur « Service de garde ».

Le **PROGRAMME D'AIDE PRÉSCOLAIRE AUX AUTOCHTONES (PAPA)** consiste en deux programmes d'intervention précoce visant à aider les enfants autochtones d'âge préscolaire à partir du bon pied. Le premier est destiné aux enfants autochtones, y compris ceux des Premières nations, des Inuits et des Métis, qui vivent dans les villes et les collectivités du Nord. Le deuxième est destiné aux enfants des Premières nations qui vivent dans les réserves. Les deux programmes mettent l'accent sur la culture et la langue, l'éducation, la promotion de la santé, la nutrition, les programmes de soutien social et la participation des parents. Pour plus de renseignements, visitez le site Web de Santé Canada www.hc-sc.gc.ca/papa

POUR LES FAMILLES DES PREMIÈRES NATIONS ET LEURS ENFANTS VIVANT DANS DES RÉSERVES

Le **RÉINVESTISSEMENT DE LA PRESTATION NATIONALE POUR ENFANTS CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS** favorise la santé et le bien-être des enfants et des jeunes des Premières nations. Par ailleurs, il soutient les membres des collectivités des Premières nations qui se cherchent un emploi. Dans le cadre de ce programme, on fournit notamment des repas chauds à l'école, des services de garde, des centres d'accueil et un programme d'adaptation au milieu. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le bureau de votre conseil autochtone ou avec le bureau régional d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), ou visitez le site Web www.ainc-inac.gc.ca et cliquez sur « Programmes et services », sur « Services de soutien », puis sur « Programmes pour enfants ».

Pour assurer la sécurité et le mieux-être des enfants des Premières nations, **LES ORGANISMES DE SERVICES À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE DANS LES COLLECTIVITÉS DES PREMIÈRES NATIONS** dispensent des services de protection de l'enfant adaptés à la culture.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec l'organisme de services à l'enfance et à la famille de votre collectivité ou avec votre bureau régional d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) ou encore visitez le site Web www.ainc-inac.gc.ca et cliquez sur « Programmes et services », sur « Services de soutien », puis sur « Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations ».

Le financement accordé aux conseils autochtones et aux autorités scolaires des Premières nations contribue à soutenir l'ÉDUCATION des collectivités autochtones. Le financement assure la prestation de services pédagogiques dans les écoles des réserves, le remboursement des frais d'études des membres des Premières nations qui habitent une réserve, mais qui fréquentent une école provinciale et la garantie des services de soutien aux élèves comme le transport, l'orientation, l'hébergement et l'aide financière. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le bureau de votre conseil autochtone ou avec votre bureau régional d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) ou encore visitez le site Web www.ainc-inac.gc.ca et cliquez sur « Programmes et services » puis sur « Enseignement ».

Le PROGRAMME POUR LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FAMILIALE chez les Premières nations fournit de l'aide et du soutien aux familles : centres d'hébergement en cas d'urgence, groupes d'entraide, ateliers de gestion du stress et de la colère. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec votre bureau régional d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) ou visitez le site Web www.ainc-inac.gc.ca et cliquez sur « Programmes et services », sur « Services de soutien », puis sur « Programme pour la prévention de la violence familiale chez les Premières nations ».

Si vous faites partie d'une famille membre d'une Première nation et que vous avez besoin d'AIDE SOCIALE, vous pourriez obtenir les moyens de répondre à vos besoins de base en aliments, en vêtements et en logement, et des allocations spéciales pour des produits et des services essentiels. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le bureau de votre conseil autochtone ou avec votre bureau régional d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), ou visitez le site Web www.ainc-inac.gc.ca et cliquez sur « Programmes et services », puis sur « Aide sociale ».



SOUTIEN AUX FAMILLES AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX

Si vous assumez les frais d'entretien d'un enfant handicapé, vous avez peut-être droit à un **CRÉDIT D'IMPÔT POUR PERSONNES HANDICAPÉES**, qui est un crédit d'impôt non remboursable pour les particuliers ayant « une déficience physique ou mentale grave et prolongée ». Le gouvernement du Canada a augmenté les allègements fiscaux pour les personnes handicapées en accroissant la somme que vous pouvez réclamer pour un enfant de moins de 18 ans. Pour obtenir plus de renseignements, composez le 1 800 959-7383 ou consultez le site Web www.adrc.gc.ca/tax/individuals/disability/index-f.html

Le **PROGRAMME D'AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS POUR PERSONNES HANDICAPÉES** fournit une aide aux propriétaires-occupants et aux propriétaires-bailleurs qui entreprennent des travaux afin de rendre leurs logements plus accessibles et sécuritaires pour les enfants et les personnes handicapées à faible revenu. Pour de plus amples renseignements, composez le 1 800 668-2642 ou consultez le site Web www.cmhc-schl.gc.ca et cliquez sur « Programmes et aide financière » dans le menu de gauche.

Les deux publications suivantes traitent des **BESOINS DE LOGEMENT** des familles des personnes ayant un handicap : *Logements pour les personnes handicapées* (11,95 \$) et *Choix de logements au Canada pour les personnes handicapées* (7,95 \$). Pour commander des exemplaires, consultez le site Web www.cmhc-schl.gc.ca et cliquez sur « Bureau de commandes » ou composez le 1 800 668-2642.

Le **PROGRAMME DES SERVICES AUX FAMILLES DES MILITAIRES** offre des services et programmes aux familles des Forces canadiennes dans le but de les aider à composer avec le stress des mutations fréquentes, des séparations du conjoint et de la famille élargie, des responsabilités supplémentaires de soins aux enfants et de la précarité des emplois des conjoints. Ce programme est offert aux 43 centres de ressources pour les familles des militaires des diverses bases, escadres et stations canadiennes, et à un certain nombre d'endroits à l'étranger. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site Web www.mdn.ca et cliquez sur « Familles des FC »

(menu de gauche), sur « Santé, éducation et communauté », puis sur « Directeur – services aux familles des militaires (DSFM) ».

Le **PROGRAMME CANADIEN DE NUTRITION PRÉNATALE (PCNP)** appuie, par le biais des organismes communautaires, une gamme de services qui visent à soutenir les futures mères en situation de risque. Ces femmes peuvent donc bénéficier de conseils en matière de nutrition, d'allaitement maternel, de développement de l'enfant, et de consommation d'alcool et de drogues. Pour plus de renseignements, consultez le site Web www.hc-sc.gc.ca (cliquez sur « Enfance » dans le menu de gauche et défilez pour cliquer sur « Programmes communautaires »).

Le **PROGRAMME D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR LES ENFANTS (PACE)** offre des fonds à des coalitions communautaires pour venir en aide aux enfants à risque, notamment aux enfants de familles à faible revenu ou de parents adolescents, aux enfants ayant des problèmes sociaux, émotifs ou comportementaux ainsi qu'aux enfants maltraités ou négligés. Pour obtenir d'autres renseignements, consultez le site Web www.hc-sc.gc.ca (sélectionnez « Enfance » dans le menu de gauche, puis défilez pour cliquer sur « Programme d'action communautaire pour les enfants »).

Y'A PERSONNE DE PARFAIT est un programme de soutien et d'éducation des parents d'enfants de moins de cinq ans. Si vous êtes jeune ou célibataire, si vous avez un revenu faible ou vivez en isolation, vous pouvez demander qu'un conseiller qualifié vous aide à acquérir certaines compétences parentales pour surmonter les difficultés associées au rôle de parent. Pour obtenir plus de renseignements ou pour communiquer avec un coordonnateur provincial, consultez le site Web www.hc-sc.gc.ca (cliquez sur « Art d'être parent » dans le menu de gauche, puis défilez pour cliquer sur « Programme Y'a personne de parfait »).

**Pour de plus amples renseignements sur les services
du gouvernement du Canada :**

1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)

canada.gc.ca
Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735



SERVICES ET INFORMATION DESTINÉS AUX FAMILLES D'IMMIGRANTS AYANT DES ENFANTS

Le Guide du logement au Canada pour le nouvel arrivant, un document Internet gratuit, renferme des renseignements importants qui aideront le nouvel arrivant à se trouver UN LOGEMENT CONFORTABLE ET SÉCURITAIRE. Pour obtenir un exemplaire, allez sur le site Web www.cmhc-schl.gc.ca et cliquez sur « Achat ou location d'un logement » (et ensuite sur « Achat d'un logement ») dans le menu de gauche ou composez le 1 800 668-2642.

Les personnes qui résident déjà au Canada peuvent PARRAINER DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE qui désirent immigrer au pays. Les répondants doivent avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent et être âgés de 19 ans ou plus. En outre, ils doivent pouvoir assurer le logement et la subsistance des personnes parrainées et des personnes à leur charge qui les accompagnent, et répondre à leurs besoins de base en matière d'établissement, pendant une période de 10 ans. Pour en savoir plus, visitez le site Web www.cic.gc.ca et cliquez sur « Immigrants » (menu de gauche), sur « Immigrer au Canada », puis sur « La catégorie de la famille ». Vous pouvez également appeler au télécentre de Citoyenneté et Immigration Canada :

- * Zone d'appels locaux de Montréal : (514) 496-1010
- * Zone d'appels locaux de Toronto : (416) 973-4444
- * Zone d'appels locaux de Vancouver : (604) 666-2171
- * Ailleurs au Canada : le numéro sans frais
1 888 242-2100
- * Si vous êtes malentendant ou malparlant, vous pourrez obtenir le service Téléscripneur en composant le 1 888 576-8502.

Le gouvernement du Canada fournit des renseignements sur LES VISAS ET LES PERMIS DE TRAVAIL que doivent se procurer les visiteurs pour venir au Canada. Les Canadiennes et Canadiens qui attendent la visite de leur parenté ou d'amis trouveront des renseignements utiles sur le site Web www.cic.gc.ca (cliquez sur


« Visiteurs » dans le menu de gauche) ou en communiquant avec le télécentre de Citoyenneté et Immigration Canada le plus près.

En plus d'aider les nouveaux arrivants à demander la citoyenneté, les PROGRAMMES DE CITOYENNETÉ offrent des services aux Canadiennes et Canadiens nés à l'étranger, aux Canadiennes et Canadiens dont les enfants sont nés à l'étranger ou à ceux qui ont une double nationalité. Il est possible de se procurer diverses trousse et brochures sur le site Web www.cic.gc.ca (cliquez sur « Citoyenneté » dans le menu de gauche) ou en communiquant avec le télécentre de Citoyenneté et Immigration Canada le plus près.

Dans le cadre du programme de COURS DE LANGUE POUR LES IMMIGRANTS AU CANADA (CLIC), les organisations sans but lucratif et les établissements d'enseignement dispensent une formation linguistique de base dans l'une des deux langues officielles aux nouveaux arrivants adultes. Le programme est offert dans la majorité des provinces et dans tous les territoires (si vous vivez au Québec, au Manitoba ou en Colombie-Britannique, communiquez avec votre gouvernement provincial pour obtenir des renseignements sur le programme de formation linguistique de votre province). Obtenez plus d'information en communiquant avec le télécentre de Citoyenneté et Immigration Canada le plus près de chez vous ou en visitant le site Web www.cic.gc.ca (cliquez sur « Immigrants » dans le menu de gauche, sur « Vivre au Canada » et défilez à « Information pour les partenaires »).

Dans le cadre du PROGRAMME D'ACCUEIL, des bénévoles canadiens sont jumelés avec des nouveaux arrivants pour les renseigner sur les services offerts et leur apprendre à les utiliser, les aider à pratiquer leur français ou leur anglais, les mettre en relation avec des employeurs et les aider à participer aux activités de la collectivité. En retour, le programme d'accueil permet aux bénévoles de nouer de nouvelles amitiés, d'apprendre à connaître d'autres cultures et de contribuer à la vie de la collectivité. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le télécentre de Citoyenneté et Immigration Canada le plus près de chez vous ou visitez le site Web www.cic.gc.ca et cliquez sur « Immigrants » (menu de gauche), sur « Vivre au Canada » et défilez à « Information pour les partenaires ».

SPORTS, LOISIRS ET VOYAGES



Consultez le site Web de **SPORT CANADA** (www.pch.gc.ca/sportcanada) pour vous tenir au courant des matchs et des événements importants, de la performance des athlètes canadiens aux Olympiques et aux Paralympiques, et explorer des liens avec les organisations sportives nationales.

À partir de la Journée nationale des Autochtones, le 21 juin, jusqu'à la fête du Canada, le 1^{er} juillet, en passant par la fête de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, les collectivités partout au pays organisent concerts, fêtes de rue, danses, défilés et beaucoup d'autres activités sociales dans le cadre du **CANADA EN FÊTE**. De quoi intéresser tous les membres de la famille. Communiquez avec le comité des célébrations du Canada de votre province ou territoire pour plus de détails. Pour savoir comment joindre votre comité et obtenir plus de renseignements sur les célébrations du Canada, consultez le site Web www.pch.gc.ca/canada ou composez le 1 800 O-Canada.

Peu de spectacles sont aussi époustoufflants que les démonstrations aériennes des fameux **SNOWBIRDS DES FORCES CANADIENNES** et les démonstrations en parachute des **SKYHAWKS**, connus dans le monde entier. Chaque été, ces acrobates de haute voltige exhibent leurs superbes habiletés dans des vols de précision en groupe lors de fêtes aériennes dans tout le pays. Pour en savoir plus sur les Snowbirds et connaître leur calendrier d'événements pour y amener votre famille, consultez le site Web www.snowbirds.dnd.ca Pour en savoir plus sur les SkyHawks, visitez le site Web www.armee.mdn.ca et cliquez sur « SkyHawks ».

Le fameux **CARROUSEL DE LA GRC** – un jeu spectaculaire d'exercices et de figures d'équitation qui se déroule au son de la musique – a de quoi éblouir enfants et parents chaque été! Pour savoir quand le Carrousel de la GRC fera une tournée dans votre région, consultez le site Web www.rcmp-grc.gc.ca/musicalride/tour-f.htm

Le Canada fournit des **SERVICES CONSULAIRES** à tous ses citoyens, y compris aux enfants, au moyen d'un réseau d'ambassades, de hauts-commissariats et de consulats dans le monde entier. Avant votre

départ, visitez le site Web www.voyage.gc.ca ou consultez la liste des bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger dans la publication *Bon voyage, mais...* pour trouver l'adresse du bureau consulaire le plus près de votre destination. Vous pouvez également obtenir un exemplaire de *Bon voyage, mais...* en composant le 1 800 267-8376.

Pour consulter plus de 220 RAPPORTS DE VOYAGE ET DE DESTINATIONS ÉTRANGÈRES, cliquez sur « Rapports sur les voyages » du site Web www.voyage.gc.ca Vous êtes une femme qui voyagez seule ou avec des enfants? Consultez *Voyager au féminin : Conseils pour la femme qui voyage*; vous y trouverez des suggestions pratiques et des mesures de sécurité. Les jeunes qui en sont à leur premier voyage à l'étranger ou qui projettent des vacances écolo ou inusitées auraient intérêt à consulter *Hors des sentiers battus : Conseils pour le tourisme d'aventure*. Pour en obtenir des exemplaires, composez le 1 800 267-8376.

Un enfant canadien de moins de 16 ans peut faire inscrire son nom dans le PASSEPORT de l'un de ses parents ou avoir son propre passeport. Les enfants munis d'un passeport personnel peuvent voyager avec l'un ou l'autre de leurs parents. Toutefois, si le nom de l'enfant ne figure pas dans votre passeport et que vous voyagez à l'étranger sans être accompagné de l'autre parent, vous devez obtenir un document notarié de l'autre parent pour permettre également à l'enfant de quitter le pays. Pour en savoir plus, consultez le site Web www.ppt.gc.ca ou composez le 1 800 567-6868.

Ces chiens ont un bon flair... mais sont inoffensifs. Peut-être avez-vous remarqué des CHIENS DÉTECTEURS à l'aéroport à votre retour d'un voyage à l'étranger? Ces fins renifleurs font partie d'une force spéciale d'inspection dressée pour prévenir l'entrée au pays de produits végétaux et animaux interdits par la loi. Avant de voyager avec votre famille, renseignez-vous sur ce qui vous est permis d'apporter au Canada en visitant le site Web www.inspection.gc.ca ou en composant le 1 800 442-2342.

DESTINATIONS FAVORABLES À LA FAMILLE

Désirez-vous voyager dans le passé du Canada, explorer nos diverses cultures et traditions ou encore, partir à l'aventure dans nos paysages et régions sauvages spectaculaires? Le Canada a de quoi satisfaire toute la famille avec ses musées nationaux, galeries d'art,

lieux historiques, parcs et aires de conservation. Voici quelques suggestions pour vos projets de vacances.

Attendez-vous à des aventures inoubliables en explorant l'un ou l'autre des 39 magnifiques **PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES DE PARCS NATIONAUX** du pays. Les enfants et leurs familles peuvent accompagner des naturalistes enthousiastes qui les guideront dans des excursions, ou partir seuls à l'aventure. Nous offrons des installations de camping pour satisfaire tous les goûts, qu'il s'agisse de services complets ou de sites à l'état naturel. Pour en savoir davantage, commander un guide-vacances ou réserver un emplacement de camping, allez sur le site Web www.parcscanada.gc.ca puis cliquez sur « Parcs nationaux du Canada » ou composez le 1 888 773-8888 et demandez le téléphoniste au 111.

Explorez l'un ou l'autre des quelque 860 **LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX** du pays pour mieux apprécier l'histoire et les récits du Canada. Qu'il s'agisse des exploits des héros ou de la vie journalière des citoyens ordinaires, vos enfants pourront enrichir leurs connaissances au moyen d'activités et d'expositions touche-à-tout. Pour vous renseigner sur le lieu historique le plus près de chez vous, allez sur le site Web www.parcscanada.gc.ca et cliquez sur « Lieux historiques nationaux du Canada » ou composez le 1 888 773-8888 et demandez le téléphoniste au 111.

Découvrez les **AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION DU CANADA** pour mieux apprécier le patrimoine marin naturel du Canada. Certaines activités, comme la randonnée et l'exploration des régions littorales, conviennent bien aux familles qui peuvent ainsi en apprendre sur l'énorme diversité de la faune qu'abritent nos zones humides, estuaires, îles et régions côtières. Pour obtenir plus de renseignements, allez sur le site Web www.parcscanada.gc.ca et cliquez sur « Aires marines nationales de conservation du Canada » ou composez le 1 888 773-8888 et demandez le téléphoniste au 111.

À votre prochaine visite à Québec, ne manquez pas de faire un tour sur les **PLAINES D'ABRAHAM** et de profiter des nombreuses activités d'un véritable terrain de jeux familial : nouvelle exposition interactive *Odyssée Canada*, spectacle multimédia, visite des tours Martello, rencontre de personnages historiques, visite d'un campement militaire, etc. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web www.ccbn-nbc.gc.ca

Au premier Centre canadien d'observation environnementale, la **BIOSPHERE** de Montréal, une équipe de guides-interprètes expérimentés vous feront découvrir l'eau et les grands écosystèmes avec votre cœur, votre tête et tous vos sens. Pour obtenir plus de renseignements sur ce centre d'information de pointe, visitez le site Web www.biosphere.ec.gc.ca

Venez à Ottawa-Hull redécouvrir votre capitale. La **RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE** vous tentera avec ses événements, festivals et attractions pour tous les goûts et tous les âges. Pour obtenir des renseignements, communiquez avec la Commission de la Capitale nationale au 1 800 465-1867 ou visitez le site Web www.capitaleducanada.gc.ca

La Capitale nationale a beaucoup à offrir aux familles : les musées et les galeries d'art réservent des surprises pour tous. Faites un appel ou consultez un site Web pour connaître la programmation ainsi que les activités, spectacles et expositions destinés aux enfants :

- * Le **MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA** et son musée associé, le **MUSÉE CANADIEN DE LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE** (www.beaux-arts.ca)
1 800 319-ARTS (1 800 319-2787)
- * Le **MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS**
(www.civilisations.ca) 1 800 555-5621
- * Le **MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE**
(www.nature.ca) 1 800 263-4433
- * Le **MUSÉE DE L'AGRICULTURE DU CANADA**
(www.agriculture.nmstc.ca)
- * Le **MUSÉE DE L'AVIATION DU CANADA**
(www.aviation.nmstc.ca) 1 800 463-2038
- * Le **MUSÉE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE DU CANADA**
(www.science-tech.nmstc.ca)
- * Le **MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE**
(www.museedelaguerre.ca) 1 800 555-5621

**Pour de plus amples renseignements sur les services
du gouvernement du Canada :**

1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)

canada.gc.ca
Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735



PUBLICATIONS CLÉS

Gagnez du temps! Si certaines publications du présent guide vous intéressent, il suffit d'un seul appel pour en obtenir la plupart. Il est possible de se procurer les

publications suivantes en composant le 1 800 O-Canada.

Assurance-emploi : Nouvelles prestations de maternité, parentales et de maladie

Processus d'immigration en adoption internationale

Votre prestation fiscale canadienne pour enfants

Protégeons nos enfants

Votre enfant est-il en sécurité?

Dodo sur le dos

Le contenu illégal et offensant diffusé dans Internet

Guide de sécurité nautique

Carnet de santé de l'enfant

10 Bonnes raisons pour allaiter

10 Précieux conseils pour allaiter avec succès

Guide alimentaire canadien pour manger sainement

Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine

Lisez sur le sujet

Connexion jeunesse

Voyager au féminin : Conseils pour la femme qui voyage

Hors des sentiers battus : Conseils pour le tourisme d'aventure

Si vous avez des commentaires sur ce guide, vous pouvez nous écrire à :

Services du gouvernement du Canada pour les enfants
a/s de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Centre des renseignements gouvernementaux

Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Télécopieur : 1 800 269-6412

Courriel : guide@tpsgc.gc.ca

Ne manquez pas d'inclure votre adresse pour que nous puissions communiquer avec vous.